

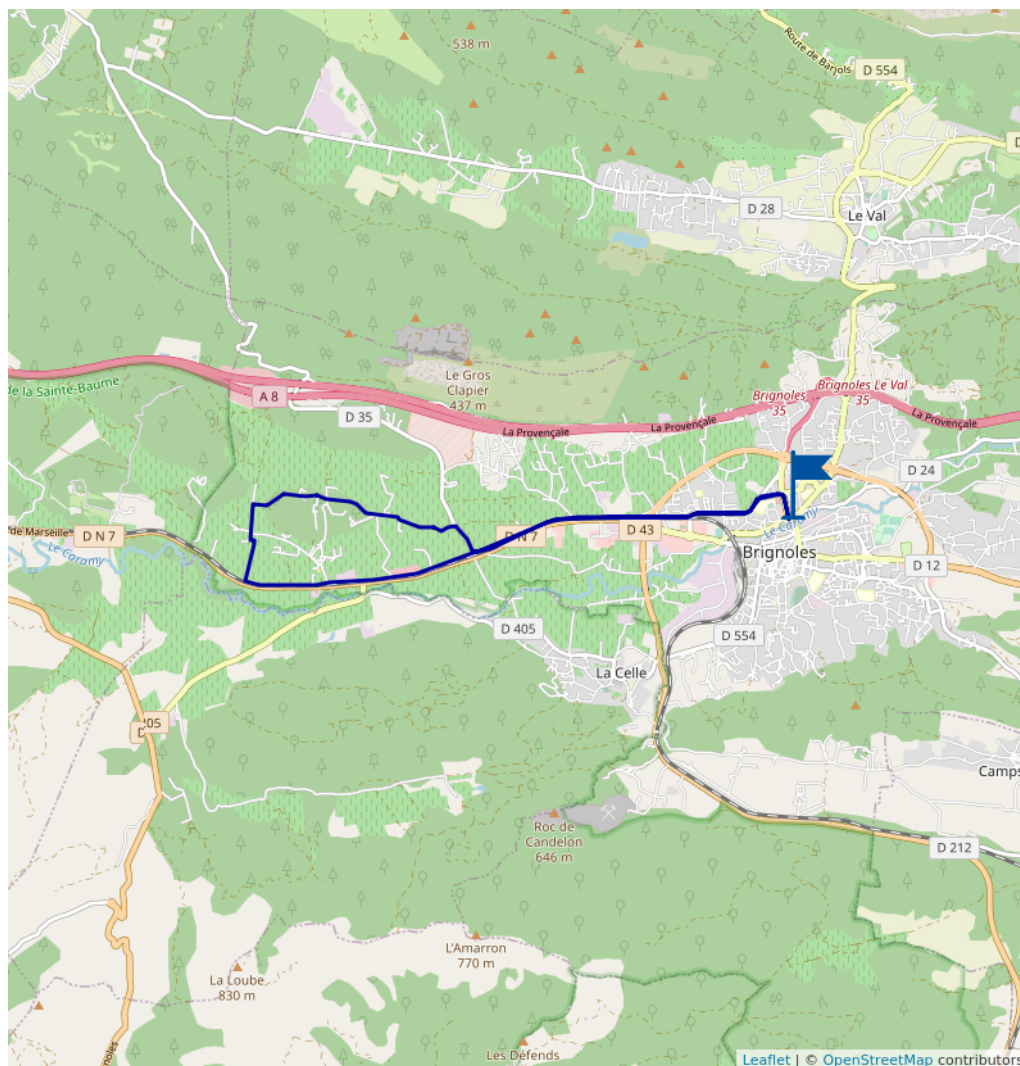
# Le hameau des Censiés à vélo

Proposé par :

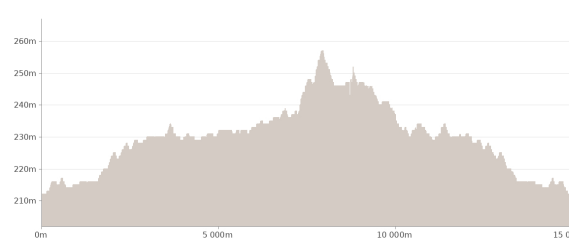
**Provence Verte & Verdon Tourisme**





"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"

[www.cirkwi.com/circuit/346637](http://www.cirkwi.com/circuit/346637)



Pinobay



 13.50 km  
 1h15  
 maxi 257 m  
 mini 212 m

Très facile  45 m 

Echappez-vous du monde urbain par l'ancienne voie ferrée, pour rejoindre le petit hameau des Censiés. Une balade à vélo accessible à tous entre vignes, bois forestiers, oliviers et petits ruisseaux face à la Montagne de la Loube.

1. Depuis l'office de tourisme de Brignoles, monter l'avenue Jean Moulin (direction autoroute). Au feu, prendre à gauche en direction du collège et stade du Pré de Pâques. Poursuivre tout droit sur le chemin de la Tour, direction Z.I Consacs. A l'entrée de la zone commerciale, virer à droite pour longer la voie ferrée. Continuer tout droit, après le pont, sur le chemin de la bauxite.



2. Au stop, poursuivre tout droit sur le chemin des Censiés, prudence en traversant la route. Au second stop poursuivre à nouveau tout droit sur le chemin des Censiés. Ne pas hésitez à tourner à droite sur l'avenue de l'école pour aller voir la petite chapelle située au bout de la rue.

3. Au niveau de la maison au portail blanc, tourner à droite sur le chemin Bourganel en direction des chemins de Cadéou et des Pragères. A la première intersection poursuivre sur le chemin Bourganel.

4. A la seconde intersection, descendre à droite sur le chemin de la Rouvière jusqu'à la voie ferrée.

5. Au stop, prendre à gauche et longer la voie ferrée emprunté à l'aller. Traverser de nouveau le pont, et suivre le chemin de la tour. Au stop de la halle, prendre tout droit. Passer devant le collège. Au feu de la Gendarmerie, prendre à droite pour rejoindre l'office de tourisme.

**Compléments d'accueil :** Cette pratique se déroule sur des routes secondaires ou voie revêtues ou non mais hors des sentiers ou terrains naturels. Les types de vélos les plus souvent recommandés pour ces circuits sont le Vélo Tous Chemins (VTC) ou le Vélo à Assistance Electrique (VAE) Sécurité : - Attention, cet itinéraire emprunte des routes publiques, vous partager la route avec les voitures. Respecter le code de la route, ne prenez pas de risques et adapter votre conduite à l'état de la chaussée et à la visibilité. - Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et est fortement recommandé pour les plus grands !

**Compléments de localisation :** Brignoles, à 49 km au nord-est de Toulon par les A57, D43 et D554 (par l'A8 sortie Brignoles) Parking conseillé : Parking des Augustins, promenade des Berges (près de la Maison du Tourisme Provence Verte & Verdon).

**Contact :** Téléphone : 04 94 72 04 21 Email : [contact@provenceverteverdon.fr](mailto:contact@provenceverteverdon.fr) Site web : <http://www.provenceverteverdon.fr>

**Période d'ouverture :** Toute l'année. Sous réserve de conditions météo favorables.

**Histoire, culture et patrimoine :** A voir en chemin : - vignoble - chapelle des Censiés

**Passages délicats :** - début/fin d'itinéraire en milieu urbain, présence de circulation routière.